

# **Avenant n° 3 à la convention de partenariat entre Brest métropole et l'association Brest Événement Nautique (2015/ 2019) pour l'organisation de l'événementiel nautique pour l'année 2017.**

Il est convenu ce qui suit :

Entre:

Brest Métropole, représentée par Monsieur François CUILLANDRE, Président, agissant en vertu d'une délibération n° B-2017-XX du Bureau de métropole du 29 septembre 2017, Ci-après dénommée « Brest Métropole »

D'une part,

Et,

L'association Brest Événements Nautiques, dont le siège social est situé 165 quai Eric Tabarly à Brest, représentée par son Vice-président, Monsieur Jean-Luc POLARD, Ci-après désignée « Brest Événements Nautiques » ,

D'autre part,

Vu la délibération du Bureau de métropole du 9 octobre 2015 n° B 2015-10-196,

## **PREAMBULE**

Brest métropole, soucieuse d'accompagner les acteurs économiques dans leurs projets de développement, d'assurer son rôle de métropole dans la promotion du territoire Ouest Breton et de promouvoir les grandes manifestations nautiques, et Brest Événements Nautiques ont mis en place un partenariat selon une convention pluriannuelle approuvée par le Bureau de métropole du 9 octobre 2015.

### **Article 1er : Programme des événements nautiques pour l'année 2017.**

Le programme pour l'année 2017 est le suivant :

- ✓ Brest – Port des records :
  - Trophée Jules Verne – arrivée le 26 janvier 2017 de Francis Joyon.
  - Tentative du trophée Jules Verne par Yann Guichard en octobre 2017.
  - Tentative du record du tour du monde en solitaire par François Gabart en octobre 2017.
- ✓ Grand prix de l'école navale du 24 au 28 mai 2017.
- ✓ Les voiles d'Iroise du 22 au 24 juillet 2017.
- ✓ Navire à forte notoriété – accueil du bateau Océanoscientific X-Plore.

### **Article 2 : Objet et montant de la subvention**

Pour permettre à l'association Brest événements nautiques de mettre en œuvre le programme ci-dessus, il est attribué une subvention de 195 000 euros.

Fait à Brest, le

Pour Brest métropole,  
Le Président,

Pour Brest Événements Nautiques,  
Le Vice-Président,

François CUILLANDRE

Jean-Luc POLARD